

Ce document contient des renseignements essentiels sur les parts de série I du Fonds diversifié de revenu CC&L (le « Fonds »). Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du Fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Connor, Clark & Lunn Funds Inc. (« CC&L Funds » ou le « gestionnaire ») au 1-888-824-3120 ou à l'adresse info@cclfundsinc.com ou visitez le www.cclfundsinc.com.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

Bref aperçu

Code du Fonds :	MPI 240	Gestionnaire du Fonds :	Connor, Clark & Lunn Funds Inc.
Date de création de la série :	11 juillet 2007	Gestionnaire de portefeuille :	Baker Gilmore & Associés Inc., Gestion de placements Connor, Clark & Lunn Ltée, Connor, Clark & Lunn Uni Ltée, NS Partners Ltd
Valeur totale du Fonds au 31 mars 2025 :	17 094 750,52 \$	Distributions :	Revenu, mensuellement, à la fin du mois; gains en capital, annuellement, à la fin de l'année. Les distributions sont réinvesties sauf si, dans certains cas, vous choisissez de les recevoir en espèces.
Ratio des frais de gestion (RFG) :	S.O.*	Placement minimal :	1 000 000 \$ (initial), S.O. (additionnel)

*Aucune part de série I n'a été émise ni n'est en circulation.

Dans quoi le Fonds investit-il?

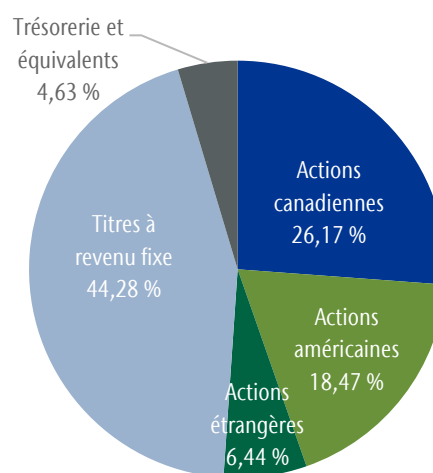
Le Fonds a pour objectif de produire un revenu tout en préservant le capital. Le Fonds devrait offrir la possibilité d'une croissance du capital modérée au fil du temps, avec de faibles écarts de rendement d'un exercice à l'autre. Le Fonds est très diversifié et comprend divers types de titres à revenu fixe et de titres de participation afin d'augmenter la stabilité. Les titres de participation sont utilisés afin de compenser le risque lié à l'inflation et pour offrir une possibilité de croissance du capital. En général, l'exposition aux marchés étrangers ne dépassera pas environ 30 %, mais elle pourra atteindre jusqu'à 49 %.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du Fonds au 31 mars 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

10 principaux placements au 31 mars 2025

Obligations à rendement réel du Canada 4,25 % 2026.12.01	3,13 %
Microsoft Corp.	2,21 %
Banque Royale du Canada	2,04 %
La Banque Toronto-Dominion	1,40 %
Banque de Montréal OTV (04/25) 4,82 % 2025.04.28	1,28 %
Banque Nationale du Canada 2,24 % 2026.11.04	1,27 %
Apple Inc.	1,27 %
Alphabet Inc – Catégorie C	1,25 %
Constellation Software Inc.	1,24 %
Mines Agnico Eagle Limitée	1,16 %
Pourcentage total des dix principaux placements :	16,26 %
Nombre total de placements :	424

Répartition des placements au 31 mars 2025



En raison de l'arrondissement, le total pourrait différer de 100 %.

Quels sont les risques associés à ce Fonds?

La valeur du Fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

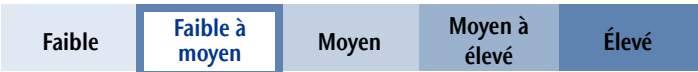
Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

CC&L Funds estime que la volatilité de ce Fonds est **faible à moyenne**.

Ce niveau est établi en fonction de la variation du rendement du Fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du Fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.



Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du Fonds, consultez les rubriques « Quels sont les risques associés à un placement dans un tel organisme? », « Méthode de classification du risque de placement » et « Qui devrait investir dans le Portefeuille? » dans la partie « Information précise sur l'organisme de placement collectif décrit dans le présent document » du prospectus simplifié du Fonds.

Aucune garantie

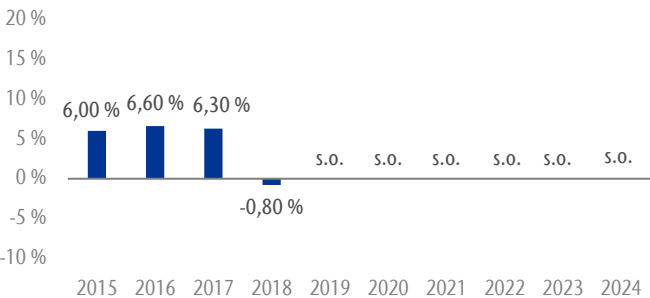
Comme la plupart des fonds, ce Fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du Fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série I du Fonds au cours des dix dernières années civiles. Les frais du Fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du Fonds.

Rendement annuel

Ce graphique indique généralement le rendement des parts de série I du Fonds au cours de chacune des dix dernières années civiles. Cependant, les rendements annuels des parts de série I n'ont pas été présentés pour 2019, 2020, 2021, 2022, 2023 ou 2024 parce qu'aucune part de série I n'était en circulation pendant une année civile complète. La valeur du Fonds a baissé au cours d'une des dix dernières années civiles. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques associés à ce Fonds dans le passé mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique généralement le meilleur et le pire rendement des parts de série I du Fonds sur trois mois au cours des dix dernières années civiles. Cependant, le meilleur et le pire rendement sur trois mois ne sont présentés que pour les années 2010 à 2018 parce que les parts de série I n'étaient pas en circulation pendant une année civile complète en 2019, 2020, 2021, 2022, 2023 ou 2024. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer à l'avenir. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le Fonds au début de cette période
Meilleur rendement	6,90 %	30 septembre 2010	Votre placement augmenterait à 1 069,01 \$.
Pire rendement	-3,21 %	31 décembre 2018	Votre placement chuterait à 967,90 \$

Rendement moyen

Le rendement annuel composé des parts de série I du Fonds n'a pas été présenté parce qu'aucune part de série I n'est en circulation depuis le 7 août 2019.

À qui le Fonds est-il destiné?**Aux investisseurs qui :**

- recherchent un portefeuille diversifié et équilibré composé de titres à revenu fixe et d'actions;
- sont disposés à accepter un niveau de risque faible à moyen;
- investissent à moyen ou à long terme;
- recherchent un revenu.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série I du Fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais d'acquisition

Vous pourriez devoir payer des frais d'acquisition lorsque vous achetez des parts de série I du Fonds.

Frais d'acquisition	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)	
Frais d'acquisition initiaux	De 0 à 2 % du montant investi	De 0 \$ à 20 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie	• Vous choisissez le taux avec votre représentant. • Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant acheté. • Ils sont remis à la société de votre représentant à titre de commission.

2. Frais du Fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du Fonds. Les frais du Fonds sont composés des frais d'exploitation et des coûts d'opérations. Étant donné qu'aucune part de série I n'est émise ni n'est en circulation, les renseignements sur les frais d'exploitation et les coûts d'opérations ne sont pas disponibles.

Taux annuel (en % de la valeur du Fonds)	
Ratio des frais de gestion (RFG)	S.O.
Le RFG indiqué ci-contre représente les frais d'exploitation du portefeuille, lesquels sont payés directement par le portefeuille.	
Ratio des frais d'opération (RFO)	S.O.
Il s'agit des coûts d'opérations pour le Fonds.	
Frais du Fonds	S.O.

Renseignements sur la commission de suivi

Aucune commission de suivi n'est versée à l'égard des parts de série I du Fonds.

Combien cela coûte-t-il? (suite)**3. Autres frais**

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts du Fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	2 % de la valeur des parts que vous vendez ou substituez à un autre fonds dans les 30 jours suivant leur achat. Ces frais reviennent au Fonds.
Chèques refusés ou fonds insuffisants	Nous nous réservons le droit de vous imputer des droits à ces égards.
Frais de substitution	Nous n'imposons aucuns frais de substitution. Toutefois, votre représentant peut vous imposer des frais lorsque vous substituez d'autres parts à des parts du Fonds.
Honoraires du représentant	Vous pourriez devoir payer à votre représentant les frais que vous avez négociés avec lui.
Frais de gestion	Les frais pour les services de CC&L Funds payables par les investisseurs dans les parts de série I du portefeuille peuvent être négociés par l'investisseur et payés directement à CC&L Funds. Ces frais n'excéderont pas 1,00 %.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de parts d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, la notice annuelle, l'aperçu du Fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du Fonds, communiquez avec CC&L Funds ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du Fonds constituent les documents légaux du Fonds.

Connor, Clark & Lunn Funds Inc.
130 King St. West, Suite 1400
P.O. Box 240
Toronto (Ontario) M5X 1C8
Numéro sans frais : 1-888-824-3120
Courrier électronique : info@cclffundsinc.com
www.cclffundsinc.com

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les organismes de placement collectif, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse www.autorites-valeurs-mobilieres.ca.